



LE PETIT CORPAUS

№ 16

E D I T O R I A L

La presse, la radio, la T.V en parlent depuis le 30-31 Juillet...
... MALVILLE.

" La manifestation de Malville a fait un mort et une centaine de blessés". Qui sont-ils ? Qui sont ces dizaines de milliers de militants venus de partout et souvent de loin pour exprimer leur désapprobation, leur refus mais aussi leur inquiétude, leur angoisse. Silencieusement ou violemment et sous la pluie.

Le nucléaire, oui, peut-être, pourquoi pas ?

A Corps, on n'a pas ce souci, on a le barrage, alors pourquoi s'en soucier, Malville c'est loin, aucun danger ici...

On trouve toujours les bonnes raisons pour justifier sa quiétude et sa passivité.

Excusez si on vous dérange avec nos petites histoires d'écologistes. Parlons plutôt de notre (votre) beau pays de Corps. Nous les animateurs qui le voyons avec un oeil tout neuf, et bien nous trouvons qu'il est vraiment très très beau. D'ailleurs les touristes qui viennent nous demander des renseignements le disent aussi.

Au fait, avez vous entendu parler d'un projet d'autoroute qui doit passer à Corps ?, mais si mais si, il y a un projet d'autoroute qui prévoit de contourner le village et, tenez-vous bien, il y aura deux voies sur pylones qui passeront approximativement au-dessus du village de vacances. Je n'invente rien, tous ces renseignements ont été donnés par Monsieur le Maire lors du conseil municipal public du 29 Juillet dernier. Il y a des gens dans la salle qui proposaient de constituer tout de suite un comité de défense. Qui dit défense dit attaque. Si on se défend de quelque chose ou de quelqu'un c'est parcequ'on est attaqué. Défense, attaque, défense... ça me fait repenser à l'histoire de Malville et de la manifestation.

Verra t-on un jour des manifestations à Corps pour défendre le site ? qui dit manifestations dit manifestants et... C.R.S, gardes mobiles, gendarmes...

LU DANS LA PRESSE. Communiqué de notre correspondant. 30 Juillet 1980. L'autoroute devant relier Grenoble à Gap a bien du mal à trouver un tracé dans les Alpes du sud, à la limite des Hautes Alpes et de l'Isère. En effet, de nombreux habitants du village de Corps réunis au sein d'un comité de défense s'opposent à la poursuite des travaux de la "transalpine". Un terrain particulièrement pentu, oblige

.../...

les constructeurs à surélever les 4 voies sur pylones (deux fois deux voies).

Aujourd'hui a été une journée "chaude": Plusieurs manifestants venus de Grenoble, Lyon, Gap et même de plus loin sont venus soutenir le comité de défense qui manifestait sa désapprobation sur les chantiers. Plusieurs unités de gardes mobiles étaient présentes pour protéger les machines et matériaux.

Rappelons qu'un attentat au plastique, commis dans la nuit de jeudi à vendredi dernier a partiellement détruit un des pylones. L'émotion est grande dans ce paisible village montagnard où les habitants sont décidés à aller "jusqu'au bout".

Reverrons-nous sortir les fusils ? espérons que non. "

Michel HUSSER

l'atelier de confection nous communique:

Nous disposons d'un stock de chutes de mousse (pour remplir des coussins par exemple) .Nous organisons une vente le

SAMEDI 13 AOUT ENTRE 15h et 18h

à l'atelier de confection : prix du sac 20 frs



PROGRAMME ANIMATION

SEMAINE DU 8 AU 16 AOUT

LUNDI 8: CINEMA : Vincent, François, Paul et les autres.
salle au-dessus de la mairie.

MERCREDI 10: 17h: CINE-CLUB ENFANTS. Différents courts-
métrages sur le cirque dont "Charlot saltimbanque"

21h: CINE CLUB ADULTES: un grand western de
de John Ford " LA PRISONNIERE DU DESERT".

Sujet: les comanches ont brûlé la ferme d'Aaron
Edwards, ils ont tué ce dernier et sa femme et
ils ont emmené leurs deux enfants, Lucy une jeune
fille et Deborah qui est encore une fillette.

JEUDI 11: A partir de 14h: animation de différents ateliers de
musique avec le groupe Folk "Prévenchère" de Lyon.

21h: GRAND BAL FOLK A LA SALLE DES FETES AVEC PREVENCHERE

VENDREDI 12: Concert de musique Sud américaine avec le groupe
Los Chancas de Grenoble à l'église de CORPS à 21h

SAMEDI 13: Bal des chasseurs à la salle des fêtes à 21h.

DIMANCHE 14: 14h KERMESSE organisé par le club du 3e âge à partir de
14h.

21h: CONCERT par le trio de France à l'église de Corps.

21h: SOIREE CABARET DANSANT à la salle des fêtes
organisée par le centre nautique de l'Obiou.

- Village de La Salette -
L'Auberge Paysanne * A 5 km de Corps
dans ses voûtes, près d'un feu de bois,
vous invite à venir déguster ses spécialités campagnardes
et son jambon cru. Réservation: tél 105 à Corps - Chez Lucas



Garage "Roger Riviere" tel: 54 Corps
 agent renault S. et P. de
 et peugeot dépannage toutes distances

A PROPOS DE LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME

Une association internationale "Amnesty International" a été créée, il y a déjà longtemps; Elle a pour but de rappeler à certains gouvernements que cette déclaration qui défend les droits des hommes existe toujours.

A sa création, des adhérents bénévoles, conscients que cette déclaration était souvent violée (oubliée?), commencent à rassembler le maximum de documents sur les pays en question et à en informer la population.

Actuellement cette association a pris une ampleur assez exceptionnelle et de nombreux comités existent dans tous les pays, souvent clandestinement. Le siège social se trouve à Londres où des salariés y sont maintenant employés. tous les jours, "Amnesty International" reçoit des appels, soit de familles, soit de comités, l'informant de procédures illégales, spécialement d'emprisonnements politiques. Il faut alors effectuer, et cela avec l'aide de nombreux militants de tous les pays, des recherches très précises pour que toutes les informations à propos d'un cas soient vérifiées; et ensuite le travail des adhérents est d'informer la population et au besoin de la mobiliser pour dénoncer certains abus. "Amnesty International" a récemment beaucoup travaillé à dénoncer les emprisonnements et les tortures après le putsch de la Junte au Chili en 1972; et beaucoup de Chiliens sont actuellement libres ou exilés grâce à eux.

Mais il faut savoir que cette association dérange de plus en plus, car les informations qu'elle a divulguées, se sont toujours avérées justes.

D'autres associations existent aussi et travaillent en collaboration étroite: ce sont entre autres "la ligue des droits de l'homme" - Un groupement international d'avocats...

Documentation: Rapport sur la torture "Amnesty International" dans les librairies spécialisées.

au calme

Nouvel Hotel ★★ m. m.

restaurant - bar - glacier
mariages - banquets

tour d'honneur offert aux jeunes épouse en autocar 1900

SOLUTION DES JEUX DU N° 15 :

Le rebus: ~~haie-main-tenant~~-GIS-car-eau-coin-du feu

Les 3 pays dont la circulation s'effectue à droite :
la Grande-Bretagne - l'Australie - L'Eire (Irlande)

Les ballons : 46

Le triple saut les yeux bandés:

beaucoup ≠ peu là-bas ≠ ici entrer ≠ sortir long ≠ court
mobile ≠ immobile oui ≠ non hiver ≠ été

Le dessin modifié:

- a) la pierre près du pied gauche du patineur :
- b) la porte de la maison :
- c) un monticule de neige près du bonhomme de neige :

XX

INFORMATIONS COMMUNALES

NAVETTE DU LAC : itinéraire: Mairie - rue des fossés - route de
Mens -(jusqu'au Chapoux) - plage - village de
Vacances - Mairie -

HORAIRE Matin : départ Mairie.....9h 30 ; 11h
départ plage10h ; 11h 30
A.Midi : départ Mairie.....14h ; 14h 30 ; 15h
17h 30 ; 18h ; 18h 30
départ plage.....14h 15 ; 14h 45 ; 15h 15
17h 45 ; 18h15 ; 18h45

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

RAPPEL : jusqu'au 15 Aout , la Mairie est ouverte le matin aux
heures habituelles .

Grill - Pizzeria
"La Route"

dîner dansant ~ ouvert de 10h à 24h

Formation généralisée de "MAITRES DE CHIENS D'AVALANCHES"

Devant la recrudescence des accidents de montagne, tant en été qu'en hiver, les pouvoirs publics ne sont pas restés indifférents. Ils se sont efforcés de limiter les conséquences des imprudences, souvent impardonnables des usagers de la montagne et ils viennent de prendre des dispositions pour parer mieux aux dangers de la montagne.

C'est ainsi qu'un Arrêté du Ministre de l'Intérieur du 23 avril 1975 (JO 4 juin 1975 p.5572) modifié par arrêté du 15 décembre 1976 (JO 11 janvier 1977 p.273) a créé une "commission de sécurité en montagne et des risques naturels" (avalanches, effondrements et glissements de terrains, inondations, séismes, tempêtes, tornades, etc...)

Un autre arrêté ministériel du 25 octobre 1976 (JO 13 nov. 1976 p.6045) a réglementé les examens de formation générale des métiers sportifs de la montagne; le Décret No 76-556 du 17 juin 1976 (JO 26, p.3838) a fixé l'encadrement de l'enseignement des sports en montagne.

Un décret No 77-17 du 4 janvier 1977 (JO 11 p. 271) du Premier Ministre fixe l'enseignement et la pratique du secourisme, instituant à la fois une "Commission Nationale de secourisme" et un "Brevet National de secourisme".

Enfin un Décret du Premier Ministre No 77-12 du 4 janvier 1977 (JO 9 p.235) institue un "brevet national de maître d'avalanches", dont les modalités d'obtention viennent d'être précisées par un Arrêté du Ministre de l'Intérieur du 21 juillet 1977 (publié au JO 2 août 1977, p.4640 NC).

Tous ceux que ces textes intéresseraient, doivent pouvoir en prendre connaissance en Mairie.

Nous terminerons notre étude à cette question des "chiens d'avalanches", qui est enfin officiellement consacrée. Dans son No du 24 décembre 1969 le journal "Figaro" rappelait que la Confédération Helvétique employait des "chiens de neige" depuis 1934 et qu'en décembre 1969 elle en employait alors 180.

L'Article précisait que 8 chiens français avaient été mis à l'épreuve au stage organisé par le Club Alpin Suisse à Verviers en décembre 1969, dans le Valais: 5 chiens appartenaient à la gendarmerie Nationale (chenil central de Gramat, Lot) et 3 à la Police Nationale (G.R.S. Grenoble et Lannemezan). Avec les faibles moyens dont elles disposaient, Gendarmerie et Police Nationale s'étaient efforcées de secourir plus efficacement les victimes de la montagne; et ils poursuivirent leurs efforts dans ce sens.

Dans son No 4365 du 19 décembre 1971 (p.1514) l'"ECHO de la gendarmerie" indiquait que 5 gendarmes et 5 chiens de la Gendarmerie participèrent à un stage organisé par le Club Alpin Suisse à Verbiers (Suisse) du 12 au 18 décembre 1971. L'Article précisait que les chiens d'avalanches, alors en service dans la Gendarmerie, étaient alors au nombre de 6 (stationnés à Chamonix, Briançon, Embrun, Grenoble, Argelès Gazost, et Castillon). Ces chiens étaient formés au "Chenil Central" de la Gendarmerie à Gramat (Lot) dans la discipline "piétage". A la fin du stage, le maître et son chien rejoignaient leur unité d'affectation, où l'entraînement se poursuivait. C'est à Verbier en Suisse, sous l'égide du club Alpin Suisse que la formation proprement dite de "chien d'avalanches" était alors faite.

Chaque équipe maître en chiens y suivait des stages au vue d'obtenir les qualifications suivantes :

-A chien capable de trouver un homme enseveli sous la neige, qu'elle qu'en soit la profondeur.

-B chien capable de trouver 2 hommes ensevelis.

-C chien capable de trouver un homme et un objet ensevelis, l'objet ne dégageant pas ou très peu d'odeur, l'objet étant recouvert par 1 mètre de neige.

La difficulté réside dans le fait qu'il imposé un délai de recherche de 20 minutes au maximum; l'article concluait que l'animal doit être en parfaite condition de résistance physique et de grande concentration et que, parallèlement, le maître de chiens doit être un montagnard rompu aux disciplines du ski et de l'alpinisme.

Le décret No 77-12 du 4 janvier 1977 dans son article 9 rend un légitime hommage aux précurseurs du "secours canin" de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale, en décidant que " le certificat d'aptitude à l'emploi de maître de chiens de la Gendarmerie, qualification "avalanches" et le brevet de maître de chiens des C.R.S." sont admis en équivalence avec le nouveau brevet national de maître de chiens d'avalanches."

Souhaitons qu'à ces dévoués précurseurs, de nombreux civils viennent à leur tour, prêter main forte et fassent l'effort nécessaire pour obtenir le brevet national de maître de chiens d'avalanches.

Il s'agit d'une manifestation de solidarité nationale de nature à multiplier les sauvetages en montagne.

Pour terminer, j'évoquerai 2 articles récents concernant les avalanches:

-Le journal des Maires de Mai 1976 (p.81) concerne le défaut d'observation de signalisation par les usagers d'un chemin rendu dangereux:

"Par arrêt du Conseil d'Etat 11 avril 1975, département de Haute Savoie, il a été jugé que "la circonstance qu'un lieu est, pendant certaines périodes de l'année, exposé aux avalanches ne confère pas à un chemin départemental le caractère exceptionnellement dangereux" de nature à engager la responsabilité du département envers les usagers, et ce, même en l'absence d'un défaut d'aménagement ou d'entretien; dans les circonstances de l'affaire, l'autorité de police (Préfet) n'a commis aucune faute de nature à engager la responsabilité de la puissance publique, lorsque les demandeurs ont acceptés le risque de s'engager sur un tronçon dangereux méconnaissant une signalisation qui les prévenait du danger.

Enfin aux termes d'un Arrêt du Conseil d'Etat du 12 mai 1976, cité dans le No de novembre 1976 du "Journal des Maires", (p.586) il résulte que, lorsqu'on s'arrêtant pour prendre en charge 3 personnes qui s'étaient engagées sur un tronçon de route interdit aux piétons, un car est emporté par une avalanche, le maire ne peut être déclaré responsable de l'accident sous

nouveau à Corps: tel: 28 à Corps
à votre service, pour tous vos transports - volume 15m³
G. Pelissier

prétexte qu'il n'avait pas fait assurer le respect de cette interdiction par des forces de police.
En l'espèce, ayant signalisé le tronçon de route dangereuse, le maire n'a commis aucune faute lourde;

Comme dit le Fabuliste:

"Prudence est Mère de sûreté."

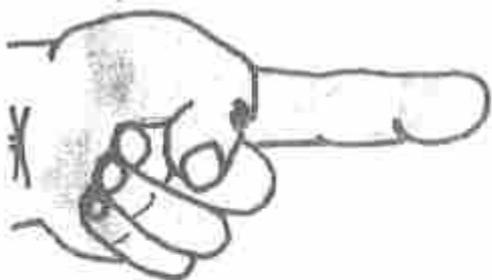
Cet adage reste vrai plus que jamais!

(Communiqué par Mr Daniel PERROT)



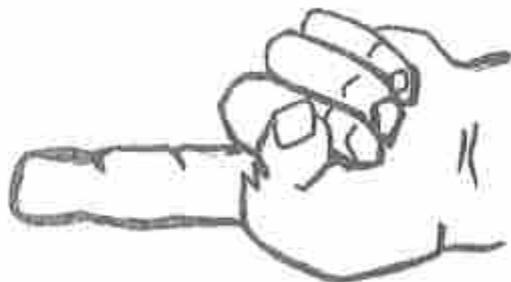
DIMANCHE 7 AOUT
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Au clos des MARRONNIERS, aura lieu le concours de boules, doté du "challenge des chasseurs, offert par l'A.C.C.A de Corps. Ce concours est ouvert à tous. Tirage à la mêlée à 14h au clos. Les jeux de boules étant ouverts tous les après-midi, les estivants du mois d'Aout qui pratiquent la "longue" ou la "lyonnaise" y seront les bienvenus.



VENDREDI 12 AOUT
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

aura lieu une soirée champêtre avec accordéon, à 21h, au clos des Marronniers. Vous pourrez déguster brochettes et merguez. La recette de cette soirée, restera entièrement au profit de la caisse de la "Boule du Chamois".



XX

GROUPE FOLKLORIQUE :

En vue de la fête du Club du 3° Age, la prochaine répétition aura lieu

LUNDI 8 AOUT à 16h 30

dans la cour de la Maison de retraite. Présence INDISPENSABLE.

XX

Hôtel - Restaurant
de la Poste *** m.m.
spécialités dauphinoises - tel 6 à Corps

LE CANAL D'ARROSAGE DE CORPS (Généralités)

S'il est une institution qui a joué un rôle primordial dans le développement de la vie agricole de la commune de Corps, c'est bien celle du canal d'arrosage de Corps. En particulier, c'est le canal qui a permis l'extension de l'élevage, en multipliant par deux ou trois le rendement des prairies.

En effet, la majeure partie des bons terrains de la commune étant composés d'alluvions fluvioglaciales assez perméables, leur productivité est considérablement amoindrie en période de sécheresse et d'autant plus que leur pente est plus forte.

C'est la raison pour laquelle, depuis des temps immémoriaux, les agriculteurs ont ressenti le besoin impérieux d'irriguer leurs propriétés pendant la saison sèche.

Construit en 1800 sur l'emplacement d'un ancien canal détruit par un éboulement, le canal actuel, d'une longueur de 5000m environ, est issu d'une dérivation du ruisseau de la Salette, sur le territoire de cette commune, à 400m environ en amont du pont de Tournier, sur la rive gauche et à une altitude de 1000m.

Sur une distance de 2500m, il chemine à peu près à l'horizontale au flanc de la montagne de Doustigue, en direction du Sud-Ouest, en traversant les lieux-dits Tournier, la Chaboulanche, la Traverso et les Roures.

Arrivant au-dessus du bourg, à 980m d'altitude, il tourne à angle droit, puis, à la Combe de Lara il reprend la direction de l'Ouest et plonge dans la ville qu'il traverse en souterrain pour ressortir après le cimetière et longer enfin le chemin du Coin sur 2300m.

Notons au passage qu'avant de ressortir à l'air libre, le canal actionnait autrefois une batteuse à céréales, par l'intermédiaire d'une roue à aubes. Cet appareil était installé dans un bâtiment appartenant au Syndicat du Canal loué actuellement à la Commune qui l'utilise comme local pour les sapeurs-pompiers.

À l'origine, il se prolongeait jusqu'au lieu-dit les Combes mais cette section est abandonnée depuis plusieurs années.

Il existait également, au-dessus de la Combe de Lara, une autre branche qui arrosait le quartier des Vergers, à la sortie sud de Corps. La largeur et la profondeur du canal varient entre 0m50 et 1m. La berge droite est formée par une bauge de terre et de pierres qui constitue un sentier de promenade fort agréable en été.

Toutes les parcelles n'étant pas situées en bordure de l'ouvrage, un grand nombre de dérivation ou canaux secondaires amènent l'eau où elle est nécessaire.

Lorsque la pente est importante, ces dériva-tions sont "ferrées", c'est-à-dire que leur fond et leurs parois sont garnies de pierres pour éviter une dégradation trop rapide.

La prise d'eau sur le torrent est constituée par une mu-rotte de terre et de pierres dirigeant une partie du cours dans le canal. Chaque année, dès la fin de l'hiver, il est procédé au nettoyage du canal, ce qui consiste à le purger de tous les matériaux accumulés durant la mauvaise: terre, pierres, feuilles mortes, etc... Ces déblais sont rejetés sur la berge qui a ainsi tendance à s'élever peu à peu. Parfois le lit est complètement obstrué par des éboulements, ce qui donne lieu à des travaux plus importants. (comme par exemple au mois de juin de cette année)

Dans les passages particulièrement menacés par les éboule-ments, on a disposé dans le lit des tuyaux de ciment-ou buses-sup-primant ainsi tout travail d'entretien.

En cas de crue subite du torrent, deux déversoirs permettent de dévier les eaux du canal pour éviter des dégats dans la partie basse, aussi, par temps orageux, le meneur d'eau ou "prayer" doit être constamment en alerte pour aller faire fonctionner au plus vite ces déversoirs.

La date du début de l'arrosage dépend des conditions atmos-phériques: par printemps sec, on peut arroser dès le mois de mai pour favoriser la pousse des fourrages: dans le cas contraire, les opéra-tions peuvent ne commencer qu'en juin ou juillet ou même... pas du tout. Cette année, il n'est pas encore prévu et n'aura probablement lieu qu'après la fenaison.

L'irrigation se fait à raison d'un quart d'heure par are de terre et la redevance est calculée en fonction de la superficie. L'arrosage commence par les terrains les plus éloignés en remontant jusqu'au bourg.

La superficie des parcelles soumises à l'arrosage, qui était de 100ha à l'origine, n'est plus que de 28ha actuellement. Paralléle-ment, le nombre d'usagers est passé de 116 en 1800 à 40 aujourd'hui.

La cause de cette désaffectation est l'exode rural qui a en-trainé une diminution du nombre des exploitants et l'abandon des parcelles les moins fertiles, mais situées ou trop dégradées par l'ac-tion des eaux dans les fortes pentes.

Outre les terres et les prés, de nombreux jardins situés aux abords de la ville profitent également de l'irrigation. Leur nombre est cependant en diminution depuis quelques années: les propriétaires ayant fait installer l'eau potable. Toutefois, en cas de pénurie de celle-ci, il sera peut-être nécessaire un jour de recourir à nouveau au canal.

Le canal d'arrosage concourt d'autre part à la sécurité du pays en maintenant pendant la saison sèche une importante réserve d'eau utilisable en cas d'incendie. Cette réserve a d'ailleurs servi de nombreuses fois dans le passé au cours des fréquents sinistres qui ont ravagés la ville. C'est pourquoi, lorsqu'il ne peut être mis en service, ainsi que cela s'est produit à plusieurs reprises (en 1975, notamment), il manque quelque chose à la vie du pays et cette absence se traduit par l'inquiétude des anciens qui sont hantés par la crainte du feu.

G. BOUVIER

A suivre.

En préparation:

- Historique du Canal. Son fondement juridique.
- Administration et finances.
- Aspect technique: ponts, débit, entretien; Perspectives d'avenir
- Aspect touristique: promenade le long du Canal.

HORAIRE DES MESSES PENDANT L'ETE

- JEUDI: 9H30
- SAMEDI: 18H
- DIMANCHE: 10H45
- MERCREDI: 18H à la Chapelle St Roch.

- GROUPE FOLKLORIQUE -

La prochaine répétition en vue de la fête du club du 3ème âge, aura lieu Lundi 6 Août à 16H30, dans la cour de la maison de Retraite.

Présence indispensable de tous les enfants.

Boucherie - charcuterie
viande de 1^{er} choix
spécialités de Mursans
spécialiste de la saucisse

J. Templier
rue des fossés
tel. 56

ET MAINTENANT UN PEU D'HISTOIRE DE CORPS...

Commençons par la période préhistorique :

La région de Corps fut-elle habitée à l'âge de la pierre ? nous avons vainement interrogé les refuges au bord des eaux, sous les rochers, dans les grottes, nous n'avons trouvé aucune preuve qui puisse indiquer la présence de l'homme préhistorique dans nos régions.

M. Villot, dans le congrès de 1885 dit que ce n'est qu'après le retrait des grands glaciers quaternaires que l'homme a pu pénétrer dans la région montagneuse du Dauphiné. Le renne y vivait alors; mais il disparut rapidement.

M. Pilot de Thorey écrit que le pays était habité par la tribu des Tricoriens. M. Guillaume, archiviste à Gap, pense que la voie qui traverse Corps est très ancienne et que Bellovèse la suivit pour se rendre en Italie. Peut-être que des trahards d'une armée gauloise trouvant le lieu à leur convenance s'y fixèrent.

Un fait certain c'est que le plateau de Corps devait être envahi par les forêts. On en trouve encore des traces de tous les côtés. De Corps à Ampres la montagne devait être dans sa face Sud entièrement boisée et les romains ne changèrent pas l'emplacement de la piste qui devait s'y trouver en établissant la route qui va de Charges à Grenoble.

A cause de la facilité des transports cette route amena le déboisement complet de la montagne dans la partie située au-dessus de la voie.

Certains auteurs assurent qu'Annibal a suivi cette route avec son armée. Le fait paraît bien invraisemblable. Sur bien des passages dix hommes déterminés arrêteraient sans peine une troupe très nombreuse.

Pourquoi Annibal se serait-il voulu se perdre dans les forêts des Alpes quand il avait devant lui des vallées larges et faciles à parcourir et où il lui était toujours possible de livrer un combat?

Au moment de la conquête romaine, la trace des conquérants est facile à suivre; ils ont laissé des preuves indéniables de leur séjour à Corps et dans les environs.

Le Corps une route se dirigeait sur Mens (Mansio Station) quittait la voie de Chorges à Grenoble passait vers la Fontaine-Neuve et descendait sur St Brême, franchissait le Drac sur un pont dont on voit encore les restes, grimpait dans la falaise opposée et se terminait au Rhône en passant par Mens, Luz la Croix-Haute, Die. Elle est facile à suivre; c'est un sentier large, pavé à certains endroits et encore très pratiqué par les habitants du pays.

A St Brême il contourne le petit monticule qui se trouve au bord du Drac et aboutissait au pont qui se trouve au fond de la gorge sauvage du torrent.

Il est plus que probable que Corps dut son nom aux conquérants: Campus Corvi, Camp du Corbeau.

Le lieu dut leur plaire, car il était facile à fortifier étant situé entre deux ravins profonds, à une étape de St Bonnet et de la Mure. Le climat y est sain, l'horizon vaste; la rencontre des deux voies dut attirer les populations. A côté du camp un village dut s'édifier. De nombreuses pièces de monnaie romaine ont été retrouvées soit à Corps, soit à Aspres. Par contre, pas de traces de constructions, il ne reste rien qui puisse indiquer l'emplacement de la station romaine. Un fléau dévastateur, les invasions; surtout les invasions sarrasines, fera disparaître toute trace de civilisation.

(Extrait de NOTES SUR L'HISTOIRE DE CORPS
par E. DURAND, Instituteur)

mercerie, bonneterie, confection, laine,

Chez **JOËLLE**

chasse, pêche -

rue des Fossés - Corps tél: 70



Pour le régal du palais

LE TEMPS DES GLACES

Avec toute la gamme des saveurs et des couleurs des fruits de l'été, composer des desserts glacés qui feront briller de plaisir les yeux des gourmands petits et grands. Les glaces maison ne sont pas difficiles à faire, surtout si l'on dispose d'une sorbetière. Mais si vous êtes pressés, vous pouvez utiliser les préparations prêtes à glacer qui font gagner du temps, ou les glaces toutes faites qu'il est toujours aisé de personnaliser.

QUELLE RECETTE CHOISIR ?

Les recettes glaciées sont faites à partir de crème, d'œufs, de sucre. La cuisson de certains ingrédients est parfois nécessaire. C'est la glace la plus délicate à réaliser. La recette de base est la crème glacée à la vanille, mais vous pouvez la faire au café, au chocolat, aux fruits confits, etc.

Les sorbets sont préparés à base de crème fraîche et de sucre. Jusqu'à on ajoute un parfum (jus de pêche, de fruits, café, chocolat). Ce sont les glaces les plus simples à faire puisqu'il n'y a aucune cuisson, mais ce sont aussi les plus riches à servir après un repas copieux.

Les sorbets contiennent du sucre ou du sirop et du jus de fruits (ou de la liqueur), éventuellement des blancs d'œufs. Pour avoir le sirop au poids voulu, il est conseillé d'avoir un pese-sirop (vous pouvez préparer le sirop par litre, à l'avance, et le conserver en bouteille). Ce sont des glaces saines et en lin de copie.

COMMENT FAIRE ?

Avec une sorbetière, c'est très facile. Suivez le mode

d'emploi de l'appareil. Sans sorbetière, versez la préparation à glacer dans le bac de freezer et laissez du temps de temps en temps éviter la formation de cristaux. Les

glaces faites en laboratoire sont cependant meilleures. De toute façon, avant de faire une glace, dégivrez toujours le réfrigérateur si nécessaire la veille.

Au moment où vous placez la sorbetière dans l'équipement, versez un peu d'eau à l'intérieur ou vous la glacer plus une meilleure adhérence et une meilleure évacuation du froid.

Noter le temps que votre glace aura mis à prendre. Les temps varient selon les réfrigérateurs et les sorbétières, ce sera une indication précieuse quand vous voudrez la refaire.

SORBET AU CASSIS AUX POIRES

(6-8 personnes) (recette de la conservateur)

Sorbet : 1 kg de cassis, 3 dl d'eau, 500 g de sucre.
Meringue italienne : 1 blanc d'œuf, 50 g de sucre, 5 poires, 1/2 l d'eau, 125 g de sucre, 5 c à soupe de gelée de groseille ou de cassis.

Préparez le sorbet : égouttez les cassis, passez-les au mixer et filtrez le jus. Versez l'eau chaude sur le sucre, portez à ébullition et laissez refroidir. Le sirop doit peser 30° Baumé ou peso-sirop. Quand il est froid, mélangez-le au jus de fruits. Versez le tout dans la sorbetière et faites glacer. Préparez la meringue (montez au bain-marie le blanc d'œuf avec le sucre jusqu'à ce que la meringue forme des pointes) ou faites de l'œuf. Incorporez-la rapidement à la prépara-

tion glacée. D'autre part, vous aurez fait pocher les poires pilées, épépinées et coupées en lamelles épaisses, dans un sirop de sucre léger préparé avec le sucre et l'eau (10 à 12 mn). Elles seront égouttées et refroidies au moment du service. Présentez le sorbet dans des coupes, et buches, avec des lamelles de poires et de la gelée de groseille ou de cassis (cette gelée peut être fondue et versée au dernier moment dans les coupes). Accompagner de tuiles.

Pour gagner du temps, vous pouvez utiliser du sirop de sucre de canne qui a une bonne densité (Canadaux pèse 34,8° Baumé) et des poires au sirop et supprimer la meringue (la glace sera un peu moins fine).

QUELQUES BONS TRUCS

Le jus de citron et d'orange fait ressortir le saveur des fruits dans une glace aux fruits.

Sortez la glace du freezer de 20 à 30 mn avant de la déguster, car une glace trop dure perd de sa saveur.

Vous gagnerez beaucoup de temps si la crème à glacer et le récipient de la sorbetière ou du freezer sont bien froids avant de commencer.

Pour bien couper une glace mouline utilisez un couteau dont la lame a été trempée dans de l'eau chaude.

Pour qu'elle ne glisse pas sur le plat de service, démollez-la sur une serviette blanche pliée.

Kodak - cadeaux - souvenirs

"Le Cliché"

- développement rapide des travaux d'amateurs



travaux d'artisanat chales, coussins, tissage, vannerie ~

JEUX

JEUX

CALCULEZ

Un automobiliste gravit une côte de 1 km à la vitesse de 30 km/h.

A quelle vitesse doit-il redescendre cette même côte pour avoir parcouru les 2 km à la moyenne de 60 km/h ?

LE JEU DES 7

ERRATA

QU'EN SAVEZ-VOUS ?

1. ALBANIE : Les dirigeants albanais prennent de plus en plus leurs distances à l'égard de la Chine populaire.

VRAI - FAUX

2. RFA : La position du chancelier Schmidt au sein de son parti devient difficile, l'aile gauche du SPD s'opposant de plus en plus à lui, certains députés ayant même voté contre lui.

VRAI - FAUX

3. ARGENTINE : Isabel Peron vient d'être condamnée à la réclusion à perpétuité pour abus de pouvoir et mauvais usage des fonds publics.

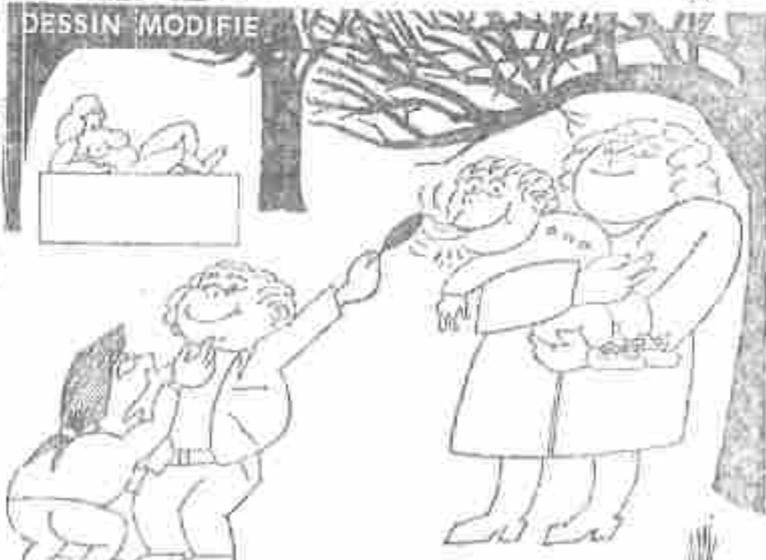
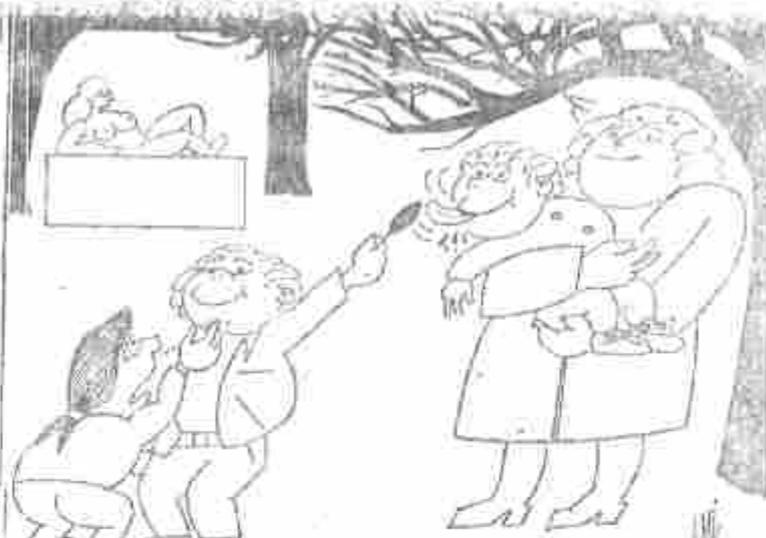
VRAI - FAUX

4. GUINEE : Sekou Touré a invité François Mitterrand en visite officielle en Guinée pour le mois de septembre.

VRAI - FAUX

5. ISRAEL : Carter se rapproche des thèses du premier ministre israélien concernant le fait que la Judée et la Samarie, territoires occupés, font partie intégrante d'Israël et ne seront jamais rétrocédés aux pays arabes.

VRAI - FAUX



DESSIN MODIFIE

Horizontalement

- 1 Animaux articulés qui tissent de jolies toiles. - 2 Sur le dos du bossu ! Forme d'être. - 3 Cri qu'on adresse à un chanteur pour demander la répétition. La ville des Napolitains. - 4 Partie du «Tour de France». Le premier-né. - 5 Se noie dans le réservoir de la voiture. - 6 Après «vous». Demi-bébé. Carte supérieure au roi. - 7 La première dame du royaume. Ce que l'acteur doit connaître sur le bout des doigts. - 8 Volcan de Sicile. L'époux.

Verticalement

- 1 Titre d'ecclésiastique. Colère. - 2 Roi d'un très petit Etat. - 3 On dit qu'il revient toujours sur les lieux de son crime. - 4 Queue de brebis. Post-scriptum. Tête de nain. - 5 En barbaquée. - 6 Nota bene. - 7 Séparera forcément par un espace ! - 8 Berceau des Eoliens. Certains ont des dents faites en cette matière. - 9 A lui. Prénom de Baba. - 10 Mouche africaine qui propage la maladie du sommeil.

solutions des jeux dans ce numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										■
2						■				
3				■						
4						■				
5	■								■	
6				■	■					
7						■				
8					■					■

Librairie - Journaux - Souvenirs
 Farces et Attrapes
 horaire été 8. 12.30/14. 19.30 - hiver 9. 12. 14. 19.

Vous qui aimez danser dans une ambiance
AGREABLE, RESERVEZ VOTRE SOIRÉE
POUR

Salle des Fêtes CORPS

14 Août 73

21"

SOIRÉE

CABARET DANSANT

ASSIETTES de COCHONAILLE

Animée par la formation cabaret RYTHM DANSE
et son grand spectacle dansant

- French can-can
- Paris 1930
- Charleston
- Rétrospective "Piou"
- du madison à nos jours
etc

11 éléments

4 danseuses

1 danseur

Sur scène géante

Sonorisation discrète

Entrées sur réservation de tables limitées
aux nombres de places assises

Réservation : S-I animation, rue des fossés

ENTRÉE : 25 F

Une organisation : Centre Nautique de l'Obiou